

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires
Pour un Québec
fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Louis Allard

Adresse : 881, rang Lac-Caché Saint-Alexis-des-Monts

Courriel : lallard@saint-alexis-des-monts.ca

Nom de l'organisation : Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : On ne peut être contre la vertu.

Nos collectivités doivent mieux utiliser les forces grises. Leur expertise sera essentielle pour créer une synergie d'occupation du territoire. Il y a des jumelages intergénérationnels que nous n'avons plus les moyens de laisser de côté. Qui de mieux placé pour assurer une intégration de nouveaux arrivants dans une collectivité, pour soutenir la persévérance scolaire ou pour offrir du mentorat aux jeunes entrepreneurs? Il y a place à beaucoup d'innovation dans la sphère de ce qu'on pourrait qualifier de la récupération de l'expérience professionnelle.

Les gisements d'énergie nouvelle sont omniprésents sous différentes formes dans les territoires ruraux. Notre gouvernement national n'offre aucun soutien aux collectivités qui désirent prendre en main la gestion de ces opportunités. Imaginons un instant une taxe de un sous du kilowatt pour constituer un fonds de soutien au développement de ces initiatives. L'effet multiplicateur serait phénoménal.

Le développement et la mise en œuvre d'une approche de gestion intégrée par bassin versant permettrait le développement d'une expertise qui ferait de nos collectivités des leaders mondiaux en matière de développement durable. L'eau, cet «or bleu», est la richesse la plus mal exploitée dans notre quotidien. Nous devons en garder le contrôle et l'utiliser de façon durable comme levier économique. La forêt, formidable puits de carbone, est sur l'ensemble du territoire du Québec dans un piteux état. Il est impératif de la reconstruire sur la base d'une gestion par des producteurs et non par des transformateurs. La ferme forestière doit reprendre ses droits.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Nos ressources et encore nos ressources, voilà les acquis avec lesquels nous devons être imaginatif. L'arrimage entre nos leviers financiers et nos milieux physiques sont nombreux en terme de potentialité. L'innovation dans l'utilisation de celles-ci demeure l'élément clef. Le déploiement du réseau d'éducation supérieur sur le territoire prend ici tout son sens comme outil facilitant l'innovation .

La fiscalité des municipalités est basée sur l'évaluation foncière comme source de financement du budget municipal. Il devient donc primordial que tous les propriétaires s'acquittent de leur dû pour assurer une saine équité dans la collectivité. À ce titre, l'État québécois fait office de très mauvais contribuable. Les sommes versées par le gouvernement du Québec en compensation de taxe sont loin d'être à la hauteur du taux de taxation fixé pour l'ensemble des contribuable. L'État est le plus grand propriétaire terrien dans la majorité des municipalités dévitalisées du Québec. En n'étant pas un contribuable équitable, l'État contribue au manque à gagner budgétaire des autorités municipales de ces collectivités. Dans le cas d'une municipalité comme la nôtre, ce manque à gagner représente plus de 500,000\$. Cette situation dure depuis des lustres...

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Habitué à l'hypercentralisation imposée par le gouvernement du Québec, nous reproduisons le même scénario à la relation rural-urbain. L'occupation dynamique du territoire impose une dispersion sur celui-ci des activités économiques, sociales et culturelles

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).